

Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029

Adoption du PTI : priorité aux services essentiels à Trois-Rivières

Le 9 juin 2026 – Le conseil municipal de Trois-Rivières a entériné le Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029 (PTI) de la Ville. Le document, qui prévoit les projets à venir dans les trois prochaines années, détaille des investissements projetés de 408,9 M\$.

De ce montant, Trois-Rivières estime à 250,5 M\$ le montant qu'elle devra investir sans subvention, et 95 % de cette somme sera dédiée au maintien des infrastructures.

« Comme pour la majorité des villes québécoises, les infrastructures, c'est le nerf de la guerre pour Trois-Rivières. Nous faisons nos devoirs en investissant de façon responsable dans le maintien de nos actifs, mais les municipalités ne peuvent relever seules l'ampleur des besoins. Il est temps que le gouvernement du Québec mette en place un fonds dédié au maintien des infrastructures municipales et offre un financement stable et prévisible afin de soutenir adéquatement les services essentiels à la population », souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

En 2023, le PTI de la Ville prévoyait des investissements de 374 M\$, dont près de 200 M\$ en subventions. En 2027, les subventions possibles avoisinent 160 M\$, une baisse de 20 %, et ce, malgré un PTI plus costaud en investissements.

Gestion des eaux : importante part du gâteau

Des sommes importantes sont prévues pour la gestion des eaux dans les prochaines années. L'ajout d'un collecteur pluvial sur la rue du Père-Daniel (37,5 M\$) ainsi que la correction de la problématique des eaux parasites dans une partie du secteur de Saint-Louis-de-France (23 M\$) en font partie.

Dans un horizon à plus long terme, la Ville prévoit procéder à la séparation des réseaux d'eaux sanitaires et pluviales sur la rue Barkoff et entamer un important chantier de transfert des eaux usées de Saint-Louis-de-France vers les étangs aérés sur le chemin Bradley. Dans tous les cas, la Ville vise à maximiser les subventions possibles pour réduire la charge nette sur les finances municipales.

En plus de ce qui précède, le PTI prévoit un montant annuel de 8 M\$ pour lutter contre la problématique de refoulement dans le secteur de Trois-Rivières-Ouest.

En matière d'eau potable, un important chantier se dessine également, à savoir la rénovation des réservoirs d'eau potable dans le secteur de Saint-Louis-de-France. Estimée à 25 M\$, dont 16 M\$ seraient à investir dans les trois prochaines années,

la démarche pourrait débuter sur le terrain en 2029. Un montant de 3,5 M\$ est finalement prévu pour la réfection de chambres de vanne.

Entre projets majeurs et programmes récurrents

Le projet de construction du nouveau quartier général de la police et de la Cour municipale figure parmi les principaux investissements en cours de la Ville avec une enveloppe totale au PTI de 84 M\$.

Il en va de même pour la reconstruction du Pavillon des Seigneurs, projet dont l'enveloppe totale s'élevait à 12,9 M\$ et dont 8 M\$ figurent au PTI pour l'année 2027. La Ville aura bénéficié d'une subvention de 7 M\$ pour le projet. Le remplacement du système de traitement de la piscine du parc de l'Exposition (5 M\$) fait également des projets importants.

Pour les programmes récurrents, Trois-Rivières poursuit plusieurs démarches en parallèle. Pour 2027, des montants sont en effet prévus pour assurer différents services et répondre à plusieurs enjeux, dont :

- 11 M\$ pour le pavage;
- 10,5 M\$ pour le plan d'intervention des conduites (eau potable et eaux usées);
- 8 M\$ pour le plan d'action des trois rivières (secteur Trois-Rivières-Ouest);
- 5,5 M\$ pour la mise aux normes de bâtiments;
- 4,6 M\$ pour la flotte de véhicules incendie;
- 2,5 M\$ pour le renouvellement de la flotte de véhicules en travaux publics;
- 2,5 M\$ pour la mise à niveau d'infrastructures pluviales;
- 1,5 M\$ pour le développement et l'aménagement du réseau cyclable;
- 1,5 M\$ pour améliorer la sécurité routière sur le territoire;
- 1,15 M\$ pour la mise à niveau d'équipements en eau potable;
- 1 M\$ pour la mise aux normes d'éclairage de rue et de plateaux sportifs.

À propos du PTI

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe la liste des projets et des réalisations que la Ville prévoit initier ou compléter sur son territoire au courant des trois prochaines années. Il détaille l'objet, le montant et le mode de financement des investissements qui sont consacrés et permet de garder un œil sur l'évolution de la dette à long terme. À cet égard, malgré une hausse de ses investissements, la Ville demeure en maîtrise des finances publiques et respecte les plus hauts standards en matière de saine gestion.